

Collectif « Autres Chiffres Du Chômage »

Communiqué de presse du 26 avril 2012

CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ À UN NIVEAU RECORD

Comme l'avait montré une précédente note du collectif ACDC¹, la persistance d'un chômage massif s'est accompagnée depuis plusieurs décennies d'une dégradation considérable des conditions d'emploi des salariés. Bas salaires, précarité de l'emploi, sous-emploi et déclassement professionnel, conditions de travail gravement nuisibles à la santé : ces facteurs ont contribué à installer une vaste zone d'emplois inadéquats. En 2010, on peut ainsi dénombrer plusieurs grandes situations d'emploi inadéquat :

- 3,8 millions de salariés, soit 13,4 % de la population active occupent un emploi à bas salaire (inférieur aux deux tiers du salaire médian);
- 2,7 millions de salariés, soit près de 10% de la population active, ont un contrat précaire (CDD, intérim, contrat saisonnier, stage, emploi aidé...);
- 4,7 millions de salariés, soit un actif sur six, sont en situation de sous-emploi et près de 2 millions souhaitent changer d'emploi;
- au moins 1,9 million de salariés, soit environ 7% de la population active, subissent des conditions de travail nuisibles pour la santé.

Dans la mesure où un même salarié peut cumuler plusieurs situations d'emploi inadéquat, le nombre de salariés concernés est inférieur à la somme de ces différentes catégories. Au total, 10 millions de salariés, soit 35,5% de la population active, se trouvent en 2010 au moins dans une situation d'emploi inadéquat au sens du BIT.

Si l'on ajoute les 2,65 millions de chômeurs BIT, en 2010, 12,7 millions de personnes sont touchées par le chômage total ou l'emploi inadéquat, soit 44,9% de la population active. Alors que cette proportion était restée à peu près stable entre 2003 et 2007, elle a augmenté de façon significative depuis 2007. Au-delà des fluctuations du chômage, plus marquées par la conjoncture, la montée de l'emploi inadéquat apparaît comme un phénomène structurel lourdement ancré dans la réalité du monde du travail.

Contacts

Ludovic Bourlès : 06 12 37 14 18

Pierre Concialdi : 06 83 42 34 42

Adresse de contact : acdc2007@gmail.com

Site internet : <http://acdc2007.free.fr/>

¹ Note ACDC n°4 : Pour en finir avec « le chiffre du chômage ». <http://acdc2007.free.fr/acdc4.pdf>